

**Résolution à soumettre à l'approbation des membres de l'ICOM-CC
à l'occasion de la XVème Conférence Triennale,**

New Delhi, 22-26 Septembre 2008

**Terminologie de la conservation-restauration
du patrimoine culturel matériel**

Considérant que

- (a) notre but est de transmettre le patrimoine culturel matériel aux générations futures, tout en assurant son usage actuel et en respectant sa signification sociale et spirituelle,
- (b) toute mesure prise et toute action menée découlent d'un processus décisionnel interdisciplinaire et inclusif,
- (c) ce processus décisionnel comprend la documentation et la recherche (historique, d'histoire de l'art, scientifique ou technique) et tient compte des contextes passé, présent et futur du bien culturel,

Et que, depuis la création en 1967 du comité international de l'ICOM pour la conservation (ICOM-CC),

- (d) notre communauté professionnelle a connu une croissance significative de sa taille et de la diversité des professions et cultures représentées,
- (e) le public est devenu un partenaire de plus en plus essentiel à la sauvegarde de notre patrimoine culturel commun,
- (f) une prolifération quelque peu désordonnée de la terminologie* a conduit à des confusions et des malentendus,

L'ICOM-CC, qui représente à travers l'ICOM un très large réseau international de professionnels, constate la nécessité d'une terminologie claire et cohérente, qui puisse faciliter la communication entre ses membres, et avec les membres de l'ICOM, l'ensemble de la communauté professionnelle internationale et plus généralement, le public.

L'ICOM-CC adopte les termes suivants : "conservation préventive", "conservation curative" et "restauration" qui, ensemble, constituent la "conservation-restauration" du patrimoine culturel matériel. Ces termes se distinguent les uns des autres en fonction des *objectifs* des mesures et des actions qu'ils englobent.

Les définitions de ces termes sont les suivantes :

Conservation-restauration – L'ensemble des mesures et actions ayant pour objectif la sauvegarde du patrimoine culturel matériel, tout en garantissant son accessibilité aux générations présentes et futures. La conservation-restauration comprend la conservation préventive, la conservation curative et la restauration. Toutes ces mesures et actions doivent respecter la signification et les propriétés physiques des biens culturels.

- **Conservation préventive** - L'ensemble des mesures et actions ayant pour objectif d'éviter et de minimiser les détériorations ou pertes à venir. Elles s'inscrivent dans le contexte ou l'environnement d'un bien culturel, mais plus souvent dans ceux d'un ensemble de biens, quelques soient leur ancienneté et leur état. Ces mesures et actions sont indirectes- elles n'interfèrent pas avec les matériaux et structures des biens. Elles ne modifient pas leur apparence.

Exemples: les mesures et actions mises en oeuvre pour assurer de façon appropriée l'inventaire, le stockage, la manipulation, l'emballage et le transport, la sécurité, le contrôle environnemental (lumière, humidité, pollution, infestation), les plans d'urgence, la formation du personnel, la sensibilisation du public, la conformité aux normes juridiques

- **Conservation curative**- L'ensemble des actions directement entreprises sur un bien culturel ou un groupe de biens ayant pour objectif d'arrêter un processus actif de détérioration ou de les renforcer structurellement. Ces actions ne sont mises en oeuvres que lorsque l'existence même des biens est menacée, à relativement court terme, par leur extrême fragilité ou la vitesse de leur détérioration. Ces actions modifient parfois l'apparence des biens.

Exemples: désinfestation de textiles, dessalement de céramiques, désacidification du papier, séchage contrôlé de matériaux archéologiques humides, stabilisation de métaux corrodés, consolidation de peintures murales, désherbage des mosaïques.

- **Restauration** – L'ensemble des actions directement entreprises sur un bien culturel, singulier et en état stable, ayant pour objectif d'en améliorer l'appréciation, la compréhension, et l'usage. Ces actions ne sont mises en oeuvres que lorsque le bien a perdu une part de sa signification ou de sa fonction du fait de détériorations ou de remaniements passés. Elles se fondent sur le respect des matériaux originaux. Le plus souvent, de telles actions modifient l'apparence du bien.

Exemples d'actions de restauration: retoucher une peinture, assembler les fragments d'une sculpture brisée, remettre en forme une vannerie, combler les lacunes d'un vase de verre.

Les mesures et actions de conservation-restauration peuvent parfois servir plusieurs objectifs. Ainsi, l'élimination d'un vernis peut relever à la fois de la conservation curative et de la restauration, l'application d'un revêtement protecteur de la restauration et de la conservation préventive, le réenfouissement de mosaïques de la conservation préventive et curative.

La conservation-restauration est complexe et exige la collaboration de professionnels qualifiés dans les divers domaines pertinents. En particulier, tout projet impliquant des actions directes sur le patrimoine culturel requiert un conservateur-restaurateur. (ref. Définition de la profession, ICOM-CC, Copenhague, 1984, et code de déontologie de l'ICOM).

Lors des réunions internationales ou pour les publications multilingues, la traduction en anglais de la Terminologie est: Conservation (pour Conservation-restauration), Preventive conservation (pour Conservation préventive), Remedial conservation (pour Conservation curative) et Restoration (pour Restauration)

Lors des réunions internationales ou pour les publications multilingues, la traduction en espagnol de la Terminologie est: Conservación (pour Conservation-restauration), Conservación preventiva (pour Conservation préventive), Conservación curativa (pour Conservation curative) et Restauración (pour Restauration)

**Exemples : conservation indirecte, conservation passive, préservation, conservation préventive, maintenance, préservation indirecte, conservation active, conservation, conservation directe, conservation curative, stabilisation, traitement, préservation directe, conservation matérielle, réhabilitation, rénovation, protection, prévention, restauration préventive, restauration curative, restauration cosmétique, restitution, etc.*

(traduit de la version originale en anglais 17/03/2008 – Rev.23)